

Votre bulletin de réservation

Coordonnées du demandeur (conservées en interne, non diffusées) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : **31** □ □ □ □ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail* : _____

* L'ensemble des informations du Grand Toulouse vous sera transmis de préférence par mail

Type de composteur souhaité :

Vous ne pouvez réserver qu'un composteur à la fois

- Plastique 320 L ou Plastique 620 L
 Bois 400 L ou Bois 600L

Renvoyez le bulletin de réservation ci-dessus dûment complété, (téléchargeable sur le site www.grandtoulouse.fr) accompagné impérativement d'un justificatif de domicile et de votre règlement (chèque libellé à l'ordre du Trésor public) à l'adresse suivante :

Communauté urbaine du Grand Toulouse

Direction Déchets et Moyens Techniques, Régie compostage,
1 place de la Légion d'honneur - BP 35 821
31505 Toulouse Cedex 5.

- Opération compostage : www.grandtoulouse.org rubrique : En un clic > Gestion des déchets
- Courriel : compostage@grandtoulouse.fr
- Renseignements : **0800 749 774** ou **0800 201 440** (Appel gratuit depuis un poste fixe)
Ou pour Toulouse, Office de la tranquillité : **3101** (Appel gratuit depuis un poste fixe)

Le compostage facile

Bon pour le jardin, bon pour l'environnement



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

La communauté urbaine soutient
le compostage domestique, en vous aidant
à réaliser un bon fertilisant pour le jardin.

le **Grand**
Toulouse
COMMUNAUTÉ URBAINE

1

Composter, quoi de plus naturel ?

Le compostage qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est une décomposition naturelle de résidus organiques en présence d'oxygène, d'eau et sous l'action de micro-organismes décomposeurs (insectes, cloportes, vers rouges...), nécessaires pour transformer les matières en compost.

Qui peut composter ?

Tout particulier ayant à sa disposition un jardin pour y installer un composteur peut réaliser son compost.

De plus, le Grand Toulouse expérimentera le compostage collectif en pied d'immeuble sur des sites volontaires à compter de 2012. Pour cela, un suivi et un accompagnement seront apportés à chaque projet répondant aux conditions de faisabilité (disposer d'un espace en pleine terre de quelques m², d'un accord du syndic, d'un nombre minimum de foyers participants, d'une personne référente sur place...).

Pourquoi ?

- * Pour réduire de 30 % le poids de nos déchets à collecter et à incinérer ;
- * Pour améliorer la fertilité du jardin.

Quand ?

Toute l'année. La meilleure période s'étend du printemps à la fin de l'automne.

Chaque particulier ayant à disposition un jardin, peut composter ses résidus de cuisine (épluchures, marc de café...) et de jardin (tonte par petite quantité, végétaux de petite taille...) afin d'obtenir et d'utiliser au mieux un compost de qualité. Un savoir-faire que la communauté urbaine vous aide à acquérir.

Comment ?

Composter ne se réduit pas à un entassement de déchets organiques. Il s'agit avant tout de composer un mélange constitué des résidus de cuisine et de jardin. Pour ce faire, pas besoin d'activateur. Varier les apports, aérer et surveiller l'humidité, sont les clés de la réussite d'un compost de qualité.

* En composteur

Ce silo fermé, doté d'un couvercle est adapté pour les déchets de cuisine et pour les petits volumes de déchets de jardin. Il conserve la chaleur et l'humidité et favorise une décomposition rapide.

* En tas

Cette pratique est préférable pour les grands volumes de déchets du jardin. Exposé aux aléas climatiques, le processus de compostage est plus lent que dans un composteur.

Où ?

- * Dans le jardin, facilement accessible depuis la cuisine ;
- * À proximité d'un point d'eau ;
- * Sur un terrain plat ;
- * À l'abri du vent, mi-ombre, mi-soleil.



2

Que mettre dans le composteur ?

Les résidus de jardin

Résidus bruns, secs, rigides

Feuilles mortes - branchages de petite taille
herbes sèches et fleurs fanées - sciure et copeaux
de bois sec (non traité) - paille, foin...

Résidus verts, humides, mous

Tontes de pelouse fraîche (en petite couche)
feuilles vertes jeunes, fanes de légumes, fleurs, ...

50% DE RÉSIDUS BRUNS

matières carbonées,
structurantes pour
le compost

50% DE RÉSIDUS VERTS

matières azotées,
accélérateurs de
la décomposition

Remplir le composteur en
alternant les couches de
**résidus bruns (fragmentés
en petits morceaux)**
et **résidus verts**.

Toujours terminer par
une couche de bruns.



Les résidus de cuisine

Résidus bruns, secs, rigides

Essuie-tout - filtre à café - sachet et feuilles
de thé, infusions - coquilles d'œufs écrasées
papier et carton bruts découpés.

Résidus verts, humides, mous

Épluchures, fruits et légumes cuits, crus, abîmés
marc de café ...



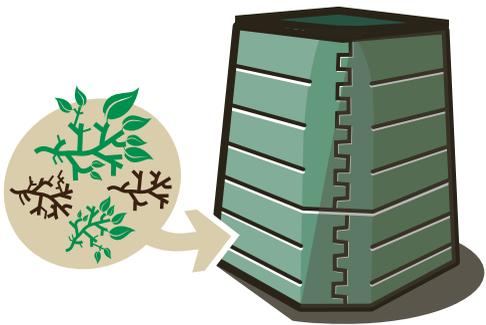
- Restes de repas gras, produits laitiers,
- Viande, poisson, os, croûtes de fromage, graisses ou huile,
- Bois traités, vernis ou peints,
- Produits non biodégradables : plastiques, tissus synthétiques, verre, métaux...
- Végétaux traités, malades ou parasités,
- Sacs aspirateurs, balayures,
- Litière animale,
- Charbon de bois, filtres et mégots de cigarettes,
- Produits toxiques,
- Terre.

À LIMITER

- Résineux (aiguilles de pin, écorces...)
- Taille de thuyas (à broyer avec des branches pour les utiliser en paillis)
- Cendre
- Peaux d'agrumes non traitées
- Plantes à graines (température dans le composteur insuffisante pour détruire les graines)
- Pain rassis

3 Un bon compost, mode d'emploi

Les déchets organiques se transforment naturellement. Mais pour obtenir un compost de qualité, il est important de suivre certaines règles. Mode d'emploi d'un précieux savoir-faire à la portée de tous.



1 Bien démarrer

- Déposer dans le fond du composteur des branches pour favoriser une bonne aération et un bon drainage de l'eau.
- Humidifier tout apport important de déchets bruns et secs.
- Fermer le couvercle pour limiter l'évaporation et conserver la chaleur.

Le dégagement de chaleur est normal. C'est le témoin d'un processus de décomposition bien enclenché.

2 Équilibrer et varier la nature des apports

- Associer sans cesse les contraires : résidus verts / bruns ; secs / humides ; rigides / mous.
 - Alternier 1 part de résidus verts pour 1 part de résidus bruns.
- Cela permet d'obtenir un bon rapport carbone / azote, nécessaire à tous les organismes du compost, pour se développer et décomposer les déchets organiques.



3 Aérer et mélanger

Mélanger les matières lors de chaque apport avec la dernière couche : mélanger sur une hauteur de fourche est suffisant. Cette opération facilite et accélère la décomposition.



Créer une aération naturelle en ajoutant des résidus de petites branches taillées. Ces matières grossières s'enchevêtrent et créent des cheminées d'aération.

Attention à ne jamais tasser, ou charger votre compost de matières lourdes (cendres, tontes...). En effet, l'air ne circule plus, ce qui provoque les mauvaises odeurs.

Retourner le compost 2 à 3 fois par an, c'est-à-dire vider entièrement le composteur. Mélanger le compost afin de répartir les bactéries et organismes puis, le remplir à nouveau.



4 Surveiller l'humidité

- Si le contenu est trop sec, le processus de transformation sera ralenti voire interrompu. Tremper alors les résidus secs dans de l'eau avant de les déposer dans le composteur.
- Si le contenu est trop humide, le compost se tasse et les décomposeurs s'asphyxient, ce qui produit une fermentation avec odeurs. Vider le composteur et le remplir à nouveau en alternant une couche de bruns humidifiés et du compost en cours.

5 Découper les déchets les plus gros

Pour plus d'efficacité, réduire les déchets, couper les petites branches et mélanger avec des feuilles.

En revanche, les plus gros branchages ou déchets ligneux devront être préalablement broyés pour être introduits dans le composteur.

Les outils pratiques :
croc, fourche, gants
de jardinage, brouette,
sécauteur, cisaille, pelle,
broyeur (facultatif)...

6 Gérer les gros volumes

Ne pas introduire de tontes de pelouse en excès, car elles auront tendance à se tasser et à se putréfier. Les faire sécher un jour ou deux avant de les introduire dans le compost en les associant à des matériaux bruns structurants.

Stocker les feuilles mortes puis les mélanger avec chaque nouvel apport de matières humides.

Trouvez l'équilibre :

2 parts de tontes pour 3 parts de feuilles mortes.



À chaque problème, une solution !

| Effets non souhaités | Causes | Remèdes |
|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| Odeur désagréable, aspect grassex | Compost trop humide, non oxygéné | Effectuer un brassage complet pour aérer en y intégrant des matières sèches |
| Présence de moucheron, mouches | Attirés par les aliments sucrés | À chaque apport, finir toujours par une couche de résidus bruns secs (feuilles, paille, broyat) |
| Compost sec | Contenu trop sec | Retirer, humidifier puis remettre dans le composteur |



4

Bien utiliser son compost

Par une attention soutenue sur le processus du compostage (brassages réguliers, arrosage si nécessaire), on obtiendra un compost prêt à l'utilisation au bout de 9 à 10 mois.

Comment savoir si le compost est "mûr" ?

- Son aspect homogène,
- Sa couleur brun foncé,
- Son odeur de sous-bois,
- Sa structure grumeleuse.



Comment le récupérer ?

- Enlever la fraction du dessus, pas encore décomposée, et la stocker provisoirement dans des seaux ou sur une bâche.
- Retirer ensuite tout le compost mûr.
- Remettre ensuite la fraction non décomposée en mélange avec les nouveaux apports de déchets.

Quand et comment l'utiliser ?

- **Après 3-4 mois :**
Utiliser le compost en paillis nutritif (protection en surface autour des arbustes, fruitiers et plantes vivaces). À utiliser à l'automne.
- **Après 6-8 mois :**
Utiliser en amendement organique (épandre en couche mince et mélanger avec la couche superficielle du sol par binage). Au printemps ou en automne.
- **Après 10-12 mois :**
Utiliser pour repoter les plantations (1/3 de compost avec 2/3 de terre).

Les bienfaits du compost

- Le compost est un amendement organique. Outre ses qualités de fertilisant, il
- améliore la structure du sol, le travail en est facilité,
 - améliore l'aération et le drainage des sols lourds,
 - fournit aux plantes un apport nutritif "au compte-gouttes".

Attention, on ne sème jamais dans du compost !

Comment se procurer un composteur de jardin ?

La communauté urbaine propose aux particuliers deux modèles de composteurs (en bois ou en plastique) contre une participation financière.

| Modèle | Contenance /Prix | Réservation | Caractéristiques |
|---|---|--|---|
| En plastique recyclé*  | 320 L (76 cm x 76 cm - H. 85 cm) Poids : 14 kg Tarif : 15€ | Convient à un terrain inférieur à 800 m² | <ul style="list-style-type: none"> • Plastique (PEHD) 100% recyclé • Norme NF • Traitement anti-UV • Assemblage sans outillage • Fourni avec notice de montage • Transportable par voiture (sièges rabattus pour le grand modèle) • Garantie 7 ans |
| | 620 L (diam. 115 cm - H. 82 cm) Poids : 27 kg Tarif : 25€ | Convient à un terrain supérieur à 800 m² (usagers disposant de broyeur et une pratique du compostage) | |
| En bois*  | 400 L (L. 74cm x L. 83cm x H. 81cm) Poids : 31 kg Tarif : 15€ | Convient à un terrain inférieur à 800 m² | <ul style="list-style-type: none"> • Bois de pin maritime • Norme NF • Traitement écologique du bois d'extérieur. • Montage des panneaux par emboîtement + visserie au moyen d'une clé Allen (fournie) • Fourni avec notice de montage • Transportable par voiture (sièges rabattus pour le grand modèle) • Garantie 7 ans |
| | 600 L (L. 91cm x L. 100cm x H. 81cm) Poids : 38 kg Tarif : 25€ | Convient à un terrain supérieur à 800 m² (usagers disposant de broyeur et une pratique du compostage) | |

*Chaque modèle de composteur est accompagné d'un bio-seau (destiné aux résidus de cuisine)



Renvoyez le bulletin de réservation au verso dûment complété avec les éléments demandés. (téléchargeable sur le site www.grandtoulouse.org).

À réception du bulletin de réservation, le Grand Toulouse vous adressera un courriel ou à défaut d'une adresse Internet, un courrier dans lequel vous trouverez :

- une "**fiche rendez-vous**" à compléter et à retourner impérativement pour confirmer votre présence. À défaut de réponse de votre part, vous devrez renouveler une demande de rendez-vous.
- une "**convention de mise à disposition**" et un "**questionnaire sur le compostage**" à remettre le jour de la distribution dûment signés.

Enfin, la communauté urbaine vous adressera un **bon de retrait**, confirmant date, lieu et horaire du rendez-vous avec un plan d'accès. Sur le site, à l'heure précise indiquée sur votre convocation, une réunion d'information relative à la bonne pratique du compostage (durée de 20 mn environ) sera assurée par des techniciens de la communauté urbaine, et précédera la remise du matériel (composteur + bio-seau).